



The *Great* Canadian  
Catholic Hospital History Project

Documenting the legacy and contribution of the  
Congregations of Religious Women in Canada,  
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.

---



Projet de la *Grande* Histoire  
des hôpitaux catholiques au Canada

Retracer l'héritage et la contribution des  
congrégations de religieuses au Canada,  
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

---

**Centenaire de l'établissement  
des Sœurs de la Providence à Joliette:  
1855-1955  
(Extrait)**

Source: Sœurs de Charité de la Providence

Copyright: Public domain

Digitized: August 2019

PROVIDENCE SAINT-JOSEPH  
260 LAVALTRIE-SUD  
JOLIETTE, P.Q.

JOLIETTE

1855

1955

*Centenaire  
de l'établissement  
des*

**SOEURS de la PROVIDENCE**

*à Joliette*



Sa grandeur Mgr Ignace Bourget,  
 fondateur de la Communauté et nos Mères Fondatrices

**CENTENAIRE**  
 de  
 L'ÉTABLISSEMENT DES SOEURS DE LA PROVIDENCE  
 à  
 JOLIETTE

NIHIL OBSTAT:  
OMER VALOIS, P.D.  
*ensor ad hoc*  
20 juin 1955

---

IMPRIMATUR:  
† JOSEPH-ARTHUR  
*év. de Joliette*  
21 juin 1955

**HOMMAGE**  
de  
gratitude  
à nos  
bienfaiteurs

## Présentation

**P**ARMI les toutes premières maisons, fondées depuis 1843, par les filles de Mère Gamelin, celle de L'Industrie voit, à son tour, se compléter un premier siècle d'existence. Dans le diocèse de Joliette, après le couvent de Sainte-Elisabeth et le couvent de Saint-Paul, qui remontent respectivement à 1849 et à 1853, l'hospice et l'hôpital Saint-Eusèbe, de Joliette, datent de l'année 1855.

Le village d'Industrie, fondé en 1823, avait vu arriver son premier pasteur en 1843 et ouvrir son collège en 1846. En 1850, au moment où mourait le seigneur, Barthélemy Joliette, le problème de l'éducation des filles n'avait pas encore été adéquatement prévu. Le curé de l'Industrie et Grand Vicaire de Montréal, Messire Antoine Manseau, se devait d'y pourvoir et de parfaire l'œuvre du fondateur.

Monseigneur Bourget, le grand évêque de Montréal, vit d'un bon œil le choix des Filles de la Charité pour aller se joindre aux Clercs de Saint-Viateur et compléter les œuvres d'éducation de la paroisse Saint-Charles de l'Industrie.

Elles arrivèrent, au nombre de quatre, sous la direction de Sœur Marie du Saint-Esprit, le 7 août

1855. Elles se mirent à la besogne avec zèle et dévouement et posèrent les bases des œuvres multiples qui ont toujours et partout identifié les Sœurs de la Providence, Peu à peu, ces œuvres prirent corps : enseignement, soin des vieillards, des orphelines, des malades, des infirmes, visite des pauvres, etc.

Et cent ans ont passé . . .

Un siècle de labeur et de prière !

Un centenaire d'héroïsme !

En effet, si les œuvres joliettaines ont été établies par le travail, c'est dans la prière et la vertu qu'elles ont progressé. Et à Joliette, il faut reconnaître que les grandes vertus théologiques ont su opérer habilement. On a eu confiance, et, selon la promesse évangélique, des "montagnes" de difficultés ont été déplacées . . . La vertu de foi a présidé à la naissance de nos institutions.

Dans cette terre féconde, la confiance du cœur et la prévoyance de l'esprit ont nourri la vertu d'espérance.

Et les œuvres de charité ont surgi dans la Cité de Joliette, comme des fruits mûrs.

Ames de choix, esprits apostoliques, cœurs généreux, les Sœurs de Charité ont été chez nous des instruments providentiels; elles sont demeurées dans toute la force du terme, des Sœurs de la Providence.

Elles ont voulu, à l'occasion de leur centenaire, jeter un regard sur ce passé qui les honore afin de chanter avec plus d'enthousiasme le cantique de leur gratitude.

Le présent ouvrage tentera de prouver que chaque époque de la petite histoire joliettaine des Sœurs de la Providence est jalonnée de manifestations qui

continuent, par une kyrielle de grands noms, la traditionnelle charité du fondateur de la Cité.

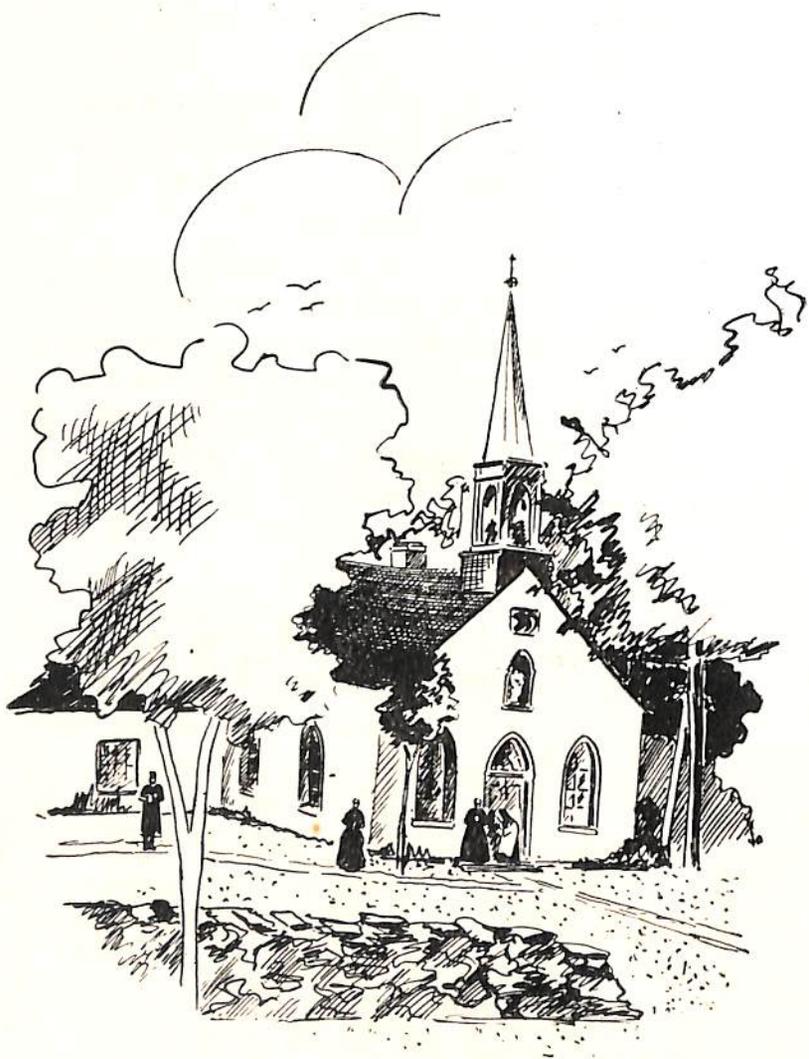
La reconnaissance a ses droits.

L'ouvrage toutefois ne fera pas oublier la perpétuelle ardeur du dévouement centenaire de toutes les religieuses qui ont consacré à nos œuvres joliettaines le meilleur de leur existence.

C'est donc fidèle aux souvenirs de son passé que tout Joliette tient à exprimer à la Communauté jubilaire ses félicitations les plus chaleureuses et ses vœux les plus ardents, déposant le tout aux pieds de saint Joseph, le patron de la province religieuse de Joliette, ainsi que dans le cœur de Marie, la Vierge de Bonsecours, la « gardienne » de la Cité.

Robert Valois, c.s.v.

Robert VALOIS, c.s.v.



PREMIÈRE PARTIE

## PRÉLIMINAIRE

Afin de mieux situer l'histoire de l'établissement des Sœurs de la Providence à Joliette, voici quelques extraits du volumineux courrier que Messire Manseau, premier curé de l'Industrie, adressait à son Évêque, Sa Grandeur Mgr Ignace Bourget, au cours des années 1843-54.

« J'ai fait le tour de ma nouvelle paroisse, et je commence à la connaître assez bien, les gens sont pour la plupart des journaliers, des charretiers, des artisans, la moitié du temps sans ouvrage. Je n'ai trouvé que pauvreté et misère. Leur ignorance, surtout en ce qui regarde la religion est phénoménale. Ce n'est qu'un amas de superstitions. *Les filles y seront toujours mal élevées jusqu'à ce que nous ayons des sœurs pour les éduquer* »<sup>1</sup>.

Souvent, dans la suite, Messire Manseau prie Sa Grandeur d'intercéder auprès de Monsieur Joliette, afin qu'il fasse pour les filles ce qu'il a déjà fait pour les garçons: leur bâtir une

<sup>1</sup> Lettres du Grand Vicaire Antoine Manseau. Archives de l'Évêché de Joliette.

maison d'éducation ! Monsieur Joliette avait sûrement cette intention mais ses capitaux étaient engagés ailleurs. À sa mort survenue en 1850, Monsieur le Curé se trouve seul et sans argent pour financer le projet. Il se demande donc anxieusement ce qu'il va faire *de ses innombrables jeunes vagabondes* »<sup>2</sup>.

En 1853, Messire Manseau supplie Mgr Bourget de demander à Dieu de jeter un regard sur Saint-Charles de l'Industrie : « Monseigneur, disait-il, aidez-nous; j'ai mis tout le monde en prières, mais Dieu se montre sourd; et pourtant le secours presse. Ma paroisse est plus pauvre que jamais. Des vieux, des vieilles périssent de misère sur leur grabat que je n'ose vous décrire. Le presbytère ne vide pas de malheureux qui ont faim. D'autres qui n'ont pas d'habit, d'autres qui n'ont pas de feu. Je voudrais porter assistance à tous, mais je suis devenu plus pauvre qu'eux; en plus, je suis malade, mon œil gauche menace de me quitter. Ce tableau est sombre, mais ce n'est pas le pire, *je suis inquiet de mes jeunes filles plus que jamais* »<sup>3</sup>.

Quelques jours plus tard il écrit de nouveau : « Alleluia ! Enfin, le misérable argent est arrivé. Dieu soit loué »<sup>4</sup> !

Notons que ce misérable argent consiste en une souscription dans le village, environ 100 louis, plus une petite somme empruntée à la Banque.

« J'ai déjà la chapelle Bonsecours, écrit-il, je bâtirai auprès, cela coupera les dépenses »<sup>5</sup>.

« Aujourd'hui, nous commençons la bâtisse d'un couvent, beaucoup d'ouvriers sont à l'œuvre. Tous sont contents, mais tous ne pourront guère y concourir de leurs moyens; ils sont si pauvres cette année »<sup>6</sup>.

Messire Manseau hâte les travaux pour montrer quelque chose à la Législature et obtenir de l'aide.

« La bâtisse est levée et le solage est fait. La saison ne nous permet pas de faire plus pour le moment »<sup>7</sup>.

Le 23 janvier il écrit avoir fait deux mémoires accompagnés de requêtes pour obtenir l'aide de la Législature et du Secrétaire provincial. En attendant, « Messire le Curé emprunte, se rend personnellement responsable et s'endette »<sup>8</sup>.

Il en parle dans toutes ses lettres. Le 16 avril 1854, il

2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. Ibid.

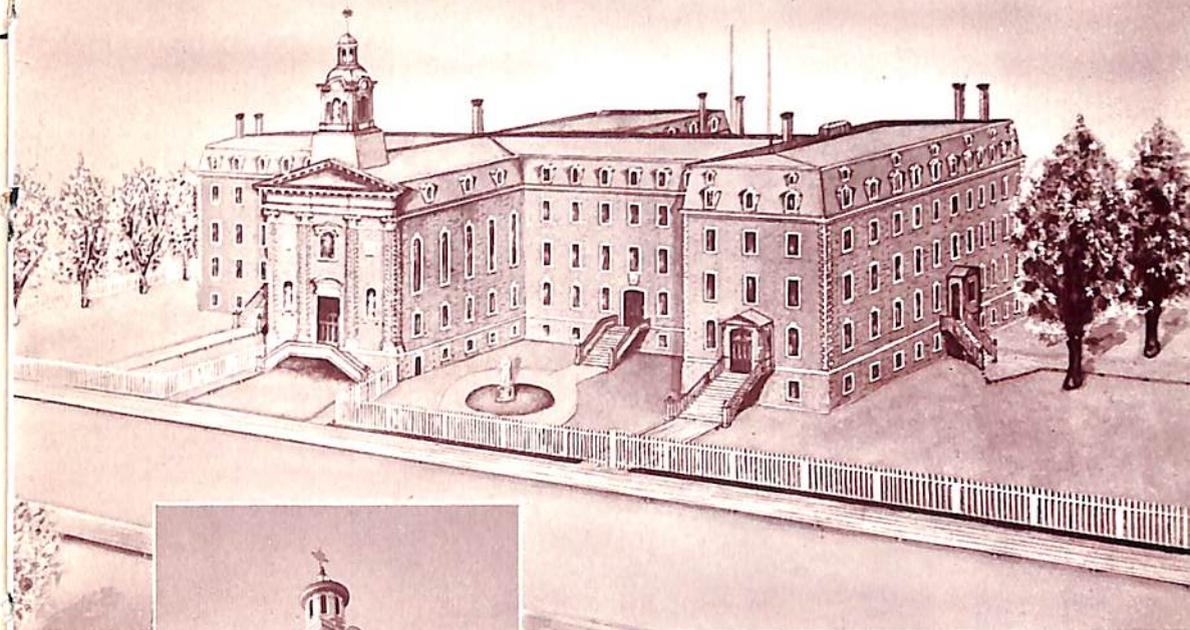
assure qu'il n'a plus de dettes, un ami l'a aidé. Mais il en fait de nouvelles car « les entreprises du couvent étant données, il faut avancer »<sup>9</sup>.

Nous savons que le couvent sera prêt à recevoir les Sœurs à l'automne de 1855. Mais, Messire le Grand Vicaire n'était pas, pour autant, au bout de ses misères et de ses peines. Deux années après l'installation des religieuses, il écrit : « J'ai vécu avec toute l'économie possible afin de pouvoir procurer un établissement pour l'éducation des filles. Cet établissement, qui n'est pas suffisant et qui n'est pas fini, m'a coûté beaucoup à une époque où tout monde bâtissait ici. Il nous faudrait un agrandissement d'au moins trente pieds (le couvent mesurait déjà 60 x 46) pour pouvoir y admettre un plus grand nombre de pensionnaires. Mais, comment y penser, avant d'avoir payé 300 louis de dettes pour lesquelles je paie huit à neuf cents d'intérêt »<sup>10</sup> ?

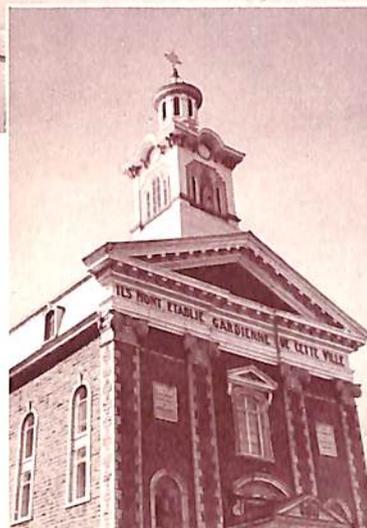
Enfin, dernière citation : « Notre couvent fait du bien et je voudrais qu'il progressât de mieux en mieux. Pourtant, je crains qu'il n'en soit pas ainsi. Je n'ai pas fini l'extérieur. Les pluies du Nord traversent quelquefois de part en part. Cependant, je ne peux plus y mettre un sou. L'aide de la Législature et du Surintendant m'a fait défaut. Les rentes des emplacements ne se paient point. Je dois donc m'arrêter quand même il faudrait fermer le couvent. Si seulement on pouvait donner un premier crépi, en attendant mieux, cela suffirait d'ici une autre année. J'ai souvent regretté d'avoir fait cette entreprise, ne pouvant la compléter. »

Heureusement, les choses s'arrangèrent. Le couvent centenaire mis à flot au prix de si pénibles sacrifices, rend aujourd'hui un vibrant hommage de gratitude à son héroïque et saint fondateur Messire le Grand Vicaire Antoine Manseau !

9. 10. Ibid.



L'HOSPICE ST-EUSÈBE



Façade de la chapelle  
Bonsecours



Extérieur de la  
chapelle



HÔPITAL SAINT-EUSÈBE  
1949

## ARRIVÉE DES SOEURS

Le couvent terminé, du moins sommairement, si les soucis pécuniaires de Messire Manseau sont encore, et pour longtemps, d'actualité, il ne semble pas ennuyé quant au choix d'une communauté religieuse. L'origine de sa sympathie envers les Sœurs de la Providence nous est inconnue, mais nous savons pertinemment le vif intérêt qu'il porte aux Filles de Mère Gamelin. À l'automne de 1852, la supérieure générale de notre Communauté, Mère Caron, avait envoyé nos Sœurs Marie de Bonsecours et Marie de l'Incarnation étudier à l'Industrie, où les Clercs de Saint-Viateur avaient une classe de sourds-muets. Le Père Charles-Irénée Lagorce, c.s.v., arrivait d'un voyage d'études en Europe relativement à ce genre d'enseignement; il voulut bien mettre les religieuses au courant des méthodes employées en France. Nos Sœurs désiraient se perfectionner à l'avantage de l'Institution des Sourdes-Muettes qui venait d'être fondée à Montréal. Messire Manseau écrit alors à son Évêque: « Deux Sœurs de la Providence sont à l'Industrie, hébergées par Madame Barthélemy Joliette ».

Nos Sœurs avaient eu d'abord l'intention de se retirer à notre couvent de Sainte-Élisabeth, mais Messire le curé Manseau « trouvait que cela n'avait pas de sens »<sup>1</sup>.

Il appert donc que lorsque la bâtisse destinée aux religieuses fut à point, le choix fut vite fait. « Je veux des Sœurs de la Providence, car elles seules peuvent être la Providence dans ce moment ici: éducatrices, gardiennes des vieux, des vieilles, des orphelines, ayant le tour d'avoir toujours quelque chose à

<sup>1</sup> Lettres de Messire le curé Antoine Manseau, Archives de l'Évêché de Joliette.

donner. Envoyez-les-moi au plus vite et votre vieux curé mourra heureux »<sup>2</sup>.

Et nous sommes au sept du mois d'août 1855. Il est huit heures du soir. Madame Barthélemy Joliette offre pour la nuit, « avec beaucoup de politesse »<sup>3</sup>, l'hospitalité de son manoir aux quatre fondatrices de la mission de l'Industrie. Accompagnées de leur supérieure générale, Mère Caron, ce sont les sœurs Marie-du-Saint-Esprit, supérieure, Marie de l'Incarnation, première maîtresse de classe française, Clément et André, novices.

« Le lendemain après l'audition de la sainte messe les sœurs vont présenter leurs hommages à messire le Curé et recevoir sa bénédiction. Après le déjeuner ce bon Père les accompagne au couvent. Elles y trouvent beaucoup de mobilier et se disposent à y demeurer.

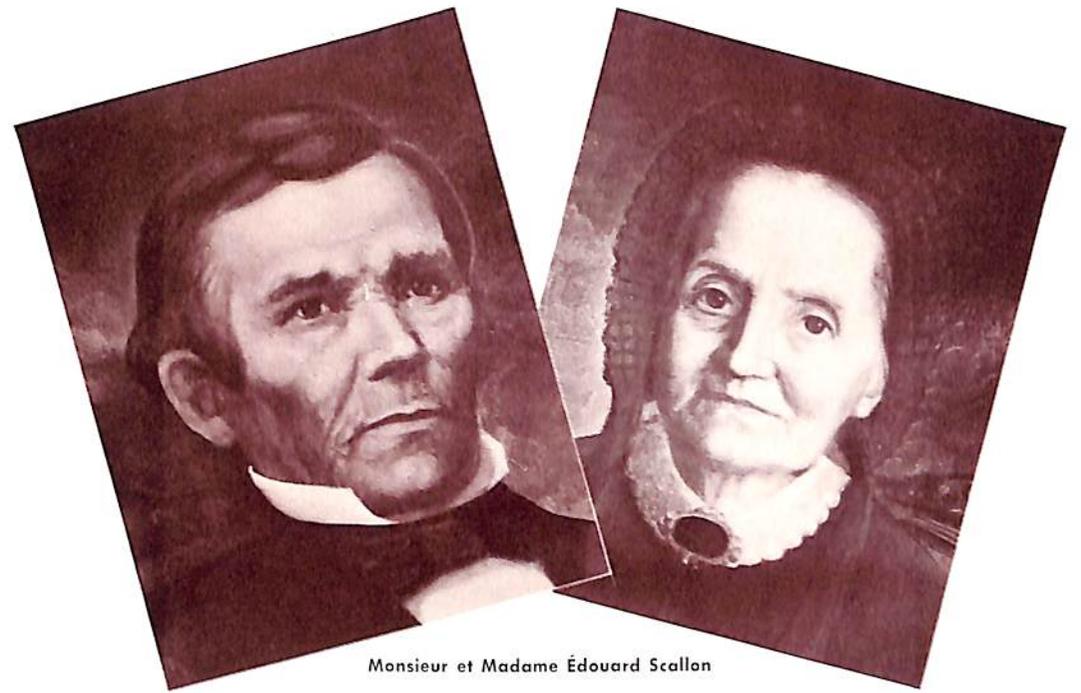
« La bénédiction du couvent, par Messire Manseau, eut lieu le neuf du mois d'août, premier dimanche après l'arrivée des sœurs, en présence du Révérend Père Étienne Champagneur, supérieur des Clercs de Saint-Viateur, de plusieurs professeurs du collège et de nombreuses personnes du village »<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Chroniques de la Providence Saint-Charles, Joliette.

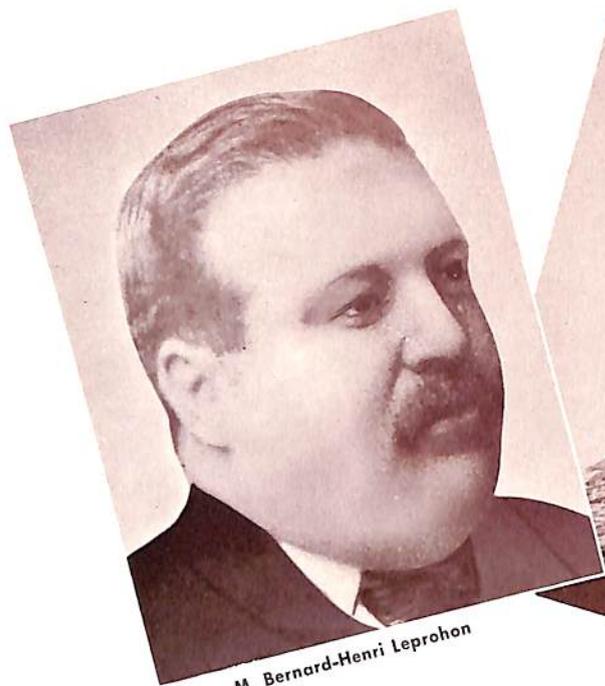
<sup>4</sup> Ibid.



Monsieur et Madame Édouard Scallon



Monsieur et Madame Eusèbe Asselin



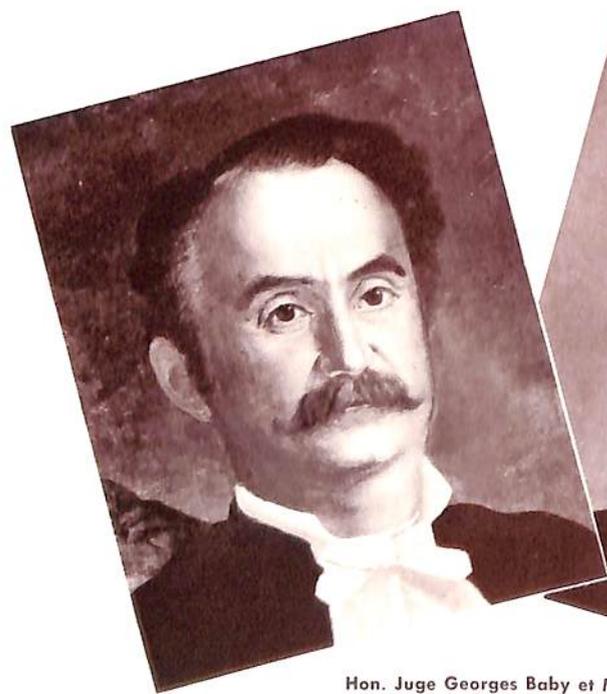
M. Bernard-Henri Leprohon



M. Édouard McConville



M. le Curé Antoine Manseau



Hon. Juge Georges Baby et Madame Baby



Sœur Marie-Eusèbe Asselin



Mère Bérénice, supérieure générale depuis 1946



Son Exc. Mgr Joseph-Arthur Papineau,  
Évêque de Joliette — Comte Romain et  
assistant au Trône Pontifical.  
Sacré en 1928



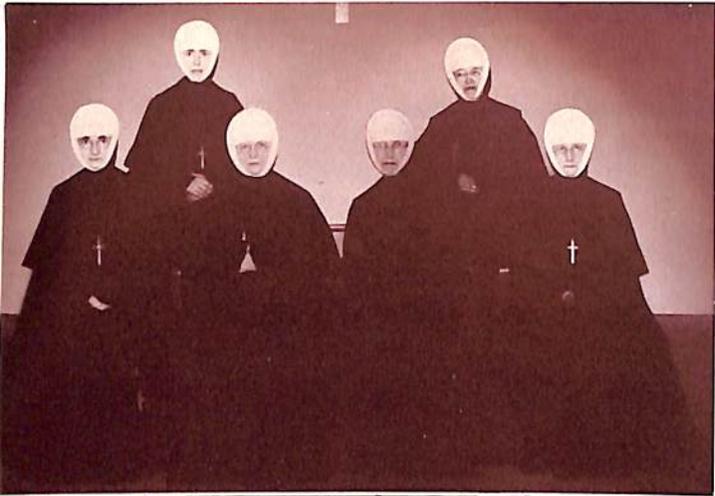
Sa Grandeur Mgr J.-Alfred Archambault,  
1er évêque de Joliette  
1904-1913



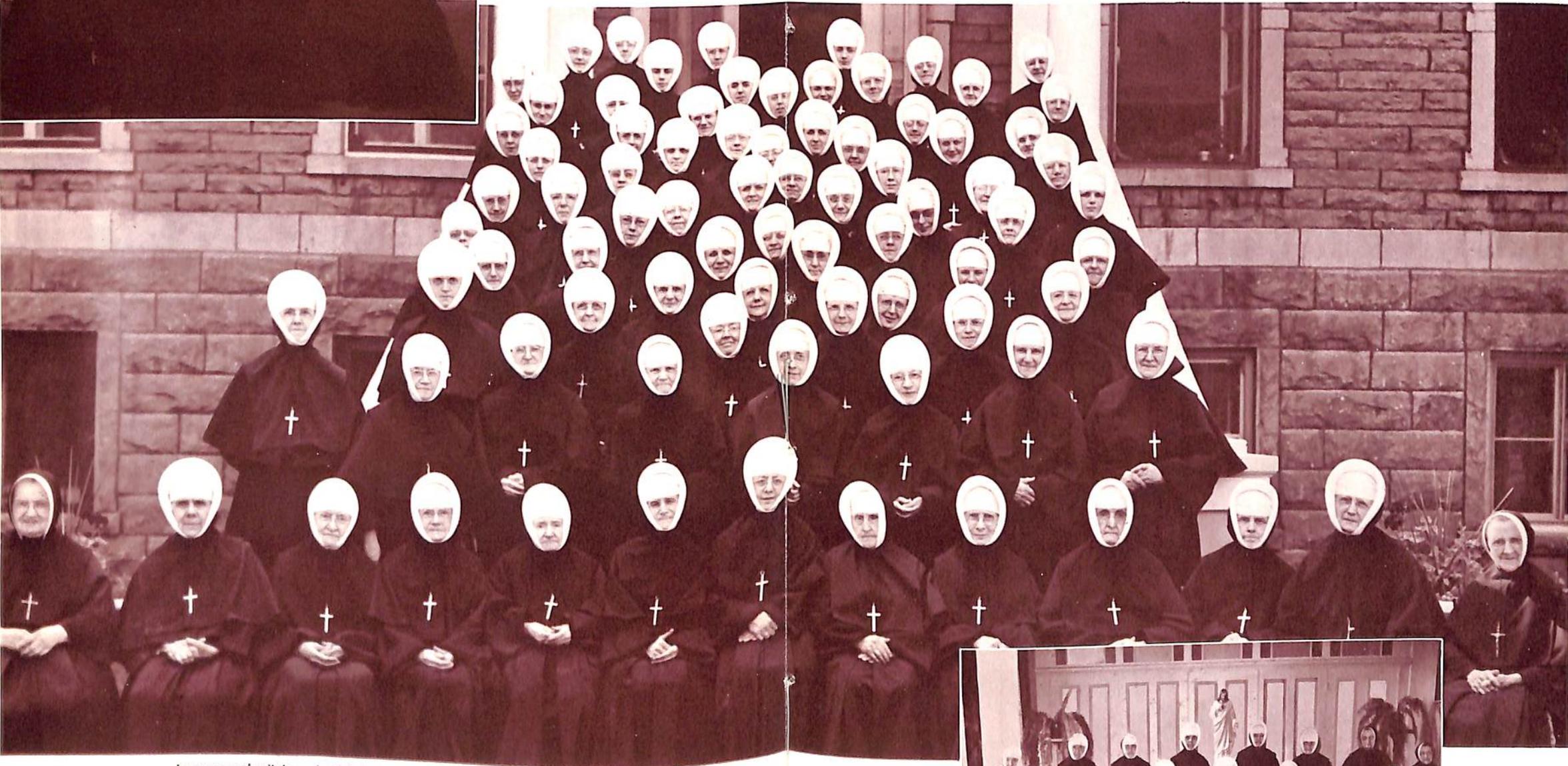
Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes,  
deuxième évêque de Joliette.  
1913-1928



Son Excellence Mgr Édouard Jetté,  
Évêque titulaire de Tabé, auxiliaire  
à Joliette. — Sacré en 1948.



Le Conseil Provincial



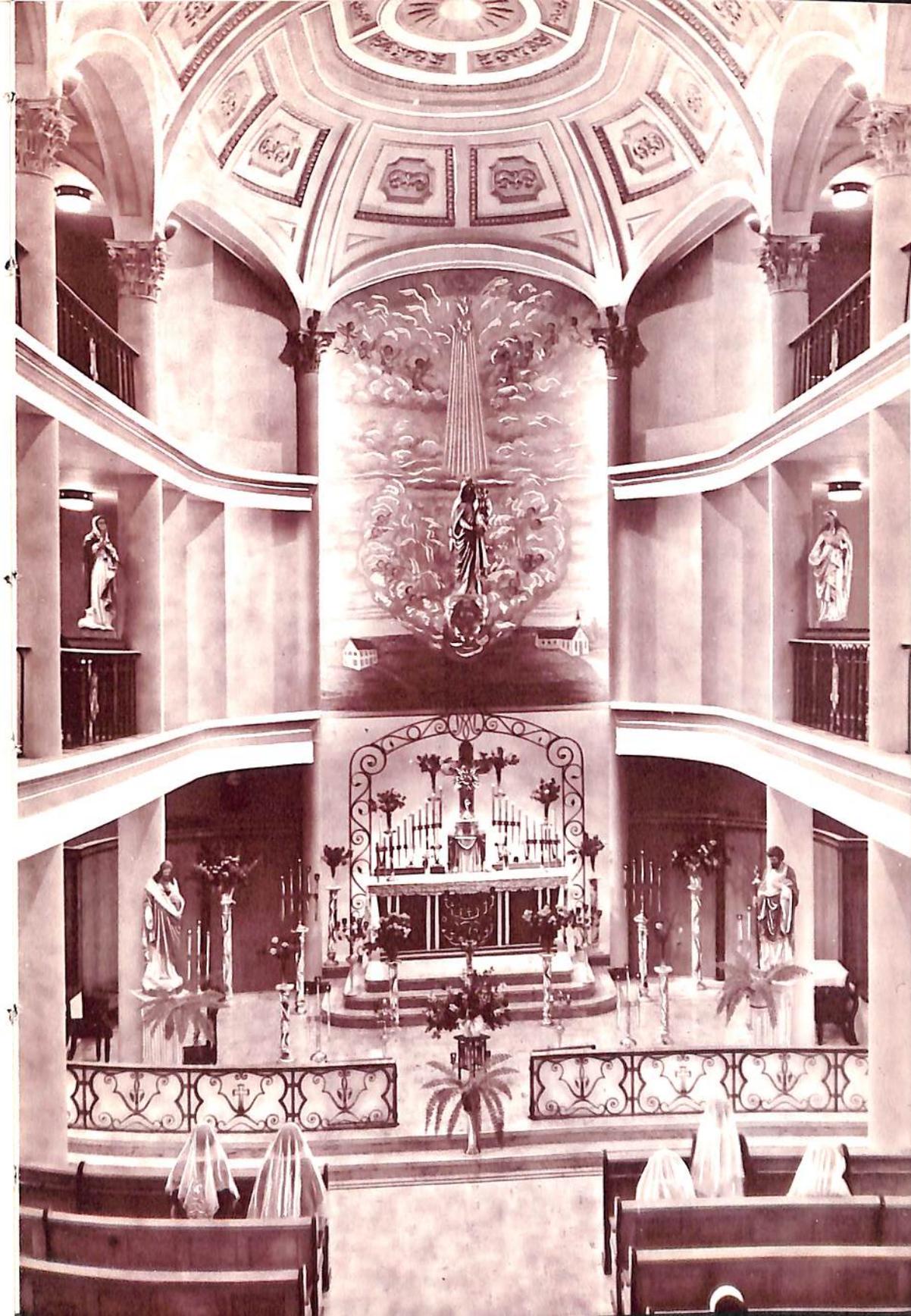
Le personnel religieux de l'hôpital Saint-Eusèbe



Nos Jubilaires



Notre-Dame de Bonsecours



La Chapelle Bonsecours



Mère Marie-Hyppolite  
1891-1892



Mère Élisabeth  
1892-1898



Mère Marie-Eugénie  
1898-1904



Mère Mechtilde du St-Sacrement  
1904-1910  
1919-1925

1855-1955



Mère Joseph-Henri  
1910-1913



Mère Marie-Antoinette  
1913-1919



Mère Marie des Servites  
1925-1931  
1937-1938



Mère Jeanne de Marie  
1931-1937

MÈRES PROVINCIALES



Mère Donatille  
1938-1944



Mère Charles-Alexandre  
1944-1946



Mère Marie de Gethsémani  
1946-1949



Mère Georges-Marie  
1949-1952



Mère Bernard de Sienna  
1952-  
(Sup. provinciale actuelle)



Sœur Marie du Saint-Esprit  
1855-1858



Sœur Charles  
1858-1866



Sœur Élisabeth  
1866-1878



Sœur Marie-Hyppolite  
1878-1886



Sœur Placide de la Providence  
1886-1889



Sœur Jean de Britto  
1889-1894



Sœur Antoine de Padoue  
1894-1904  
1932-1938



Sœur Pantaléon  
1904-1907

## SUPÉRIEURES LOCALES

de l'Hôpital St-Eusèbe  
depuis la fondation,  
il y a 100 ans.



Sœur François de Sales  
1953- (Supérieure actuelle)



Sœur Omer  
1907-1911



Sœur Honorine  
1911-1914



Sœur Canut  
1914-1919  
1923-1929



Sœur Joseph de Bethléem  
1919-1921



Sœur Fortunat  
1921-1923



Sœur Marie Olympiade  
1929-1932



Sœur Pascal Baylon  
1938-1941



Sœur Philémon  
1941-1944



Sœur Marie-Arsène  
1944-1947



Sœur Alphonse-Marie  
1947-1953

## HÔPITAL ET ÉCOLE DES INFIRMIÈRES

*L'Hôpital Scallon !* Le premier hôpital de Joliette a gardé longtemps cette appellation, en l'honneur d'un insigne bienfaiteur, monsieur Édouard Scallon, riche commerçant du village.

Au début de février 1862, Monsieur Scallon offrait 200 louis à nos Sœurs pour la fondation d'un hôpital, nécessité par une population de plus en plus dense.

Informé du projet, Sa Grandeur Mgr Bourget, envoie sur les lieux son Vicaire Général, Messire Truteau, avec mission de tracer le plan du futur édifice. Les travaux commencèrent au mois de mai suivant, dirigés par le R.P. Louis-Georges Langlais, c.s.v., procureur du collège. La chronique assure que la grande expérience de ce bon Père fit épargner beaucoup de temps et de dépense.

Vers la mi-décembre, « cette bâtisse qui n'a pas coûté 100 louis et qui fait l'admiration des connaisseurs par sa belle apparence et sa solidité, » est à peu près terminée. Assez pour recevoir quelques patients. Le R.P. Stanislas Rivest, c.s.v., ouvre le registre de nos hospitalisés. Monsieur le docteur Swibert Boulet devient le premier médecin de la maison où, jusqu'à son décès, il prodigue ses soins avec dévouement et charité. Toutefois, le manque d'espace oblige nos Sœurs à soigner, longtemps encore, les malades à domicile.

Une infirmerie et le fumoir des vieillards occupent actuellement la partie qui reste de l'ancien *Hôpital Scallon*, dont les contemporains vantaient justement la *solidité*.

Pour nous orienter sur la route de l'expansion de l'œuvre rien de plus pratique qu'un extrait de l'excellent discours prononcé par le regretté docteur Arthur Pelletier, au mois d'août

1936: « En 1879, la Maison de la Providence se composait de quatorze bicoques plus ou moins délabrées, construites de façon tout à fait disparates, sans lien de communication. Au froid de l'hiver, s'ajoutait, dans les autres saisons, la pluie qui entrainait par les ouvertures et tombait d'étage en étage. Monsieur Eusèbe Asselin résolut de faire disparaître tout cela. Il les fit démolir à ses frais et les remplaça par une bâtisse en pierre de 110 x 36 ».

Ayons aussi un souvenir reconnaissant pour un autre grand bienfaiteur, Monsieur Charles-Bernard-Henri Leprohon, magistrat et commissaire. Monsieur Leprohon mit les ressources de ses carrières à la disposition des Sœurs pour la construction du couvent par un acte dont voici la teneur: « Je, soussigné, Chs. B. H. Leprohon, déclare que la pierre qui doit être prise dans mes carrières pour la bâtisse du couvent des Révérendes Sœurs de la Providence, je leur donne sans aucune restriction, tant à la qualité qu'à la quantité, soit pierre de taille ou maçonnerie. Et, ce, dans le but de venir en aide aux Révérendes Sœurs et pour le plus grand bénéfice des pauvres de cette localité ».

(signé) Chs. B. H. LEPROHON.

La démolition des vieux bâtiments, commencée le 30 mars 1879, ouvre la série des travaux préliminaires au futur couvent qui sera béni le 14 octobre 1883. *L'Hospice Saint-Charles* prend alors, par reconnaissance, le nom d'*Hospice Saint-Eusèbe*. En 1893, il devient définitivement, *l'Hôpital Saint-Eusèbe*.

Monsieur Asselin avait assumé l'entière direction de l'ouvrage. « Ce bon Monsieur, dit la chronique, se tient sur le terrain pour guider les ouvriers afin que tout soit fait solidement et proprement. Il réussit, car le couvent fait l'admiration de tous ceux qui le voient par sa grande dimension et sa régularité ».

Ces éloges ne sont pas exagérés puisque, toujours imposant et grave, le vieux couvent semble en forme pour entrer, à pleine voilure, dans le siècle qui point !

Notre gratitude est aussi acquise aux Messieurs Kelly & Copping, qui se chargèrent gratuitement du sciage des planches, à leur moulin, tant pour le couvent que pour la chapelle Bonsecours.

Le 27 janvier 1904, le Saint-Siège érige le diocèse de Joliette, et Mgr Joseph-Alfred Archambeault, P.A., vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, est élu premier évêque. Les cérémonies du sacre ont lieu le 24 du mois d'août suivant. La présence d'un évêque à Joliette, allait ouvrir pour notre hôpital et ses œuvres, une ère de progrès qui ne s'est pas ralentie, malgré la succession de difficultés parfois pénibles.

Dès le lendemain de la consécration épiscopale, Sa Grandeur vient, dans la veillée, visiter le couvent. Un nombreux clergé l'accompagne. En réponse aux hommages de bienvenue qu'on lui présente, Monseigneur assure qu'il est très content de retrouver les Sœurs de la Providence à Joliette; il promet de s'intéresser à l'établissement. Les contemporains du dynamique prélat se rappellent qu'il n'aimait pas muser sur ses projets. Une seconde visite suit de près. Cette fois, il est seul et parcourt la maison en détail. « Monseigneur, dit l'annaliste, remarque, non sans émotion, que toutes les pièces réservées aux pauvres étaient suffisamment spacieuses, éclairées, confortables, tandis que celles affectées à la communauté étaient très inférieures et trop petites pour le nombre des religieuses. Le dortoir situé dans de pauvres mansardes, froides l'hiver et brûlantes l'été, une miniature de réfectoire où devaient se pratiquer habituellement un grand nombre de mortifications. Il n'en fallait pas davantage pour lui inspirer l'idée d'agrandir notre habitation, afin que le personnel religieux soit un peu mieux logé ».

Des démarches s'amorcent aussitôt afin d'obtenir l'autorisation du Conseil général de la Communauté, en vue d'une construction. Il est bientôt décidé qu'une aile de 75 x 50 serait ajoutée au couvent érigé par Monsieur Asselin en 1881. « Monsieur le curé Aristide Brien de Sainte-Élisabeth, voulut bien se faire notre architecte et nous rendit des services inappréciables ». Mais, ajoute l'annaliste, « pendant qu'on s'occupe des préparatifs de la construction, Monseigneur élabore de nouveaux projets relativement à l'établissement d'un noviciat dans sa ville épiscopale, assurant par là le recrutement des sujets dans ses bonnes paroisses du Nord ». La demande officielle adressée par Monseigneur Archambeault au Conseil général de la communauté apportait une preuve évidente de la sollicitude du nouvel évêque à l'égard de notre œuvre. Cette requête fut soumise à

Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, alors à Rome. Celui-ci l'appuya auprès de la Sacrée Congrégation et conféra à Monseigneur Archambeault, par un indult en date du 2 avril 1905, le pouvoir d'ériger canoniquement le noviciat. Dès lors nécessité d'ajouter au plan en cours la construction d'une aile de 125 x 50 exclusivement réservée à l'administration, la communauté et le noviciat compris.

Qu'on nous pardonne d'insérer au chapitre de l'Hôpital ces notes relatives au noviciat. C'est que la construction des deux bâtiments se complète: installer la communauté dans un pavillon spécial c'était laisser vacantes des pièces qui, restaurées, serviraient de dépendances à l'hôpital.

L'inauguration des deux bâtisses eut lieu en 1907, à l'immense joie de Sa Grandeur Mgr Archambeault, du personnel religieux et du public sans cesse à l'affût des progrès de la maison. Monseigneur demande alors qu'on ouvre une chirurgie, tandis que sept chambres et une salle commune sont mises à la disposition des malades. La première opération, appendicectomie, fut pratiquée par le docteur Joseph Marion. Un succès assure la chronique! Le jeune patient, Osias Laporte, n'a que douze ans.

Lors de l'épidémie d'influenza en 1918, l'École de Lanaudière convertie en hôpital civique reçut tous les malades qui en furent affectés. Sept de nos sœurs y donnèrent leurs soins nuit et jour, et quatre d'entre elles furent victimes de la terrible maladie.

L'année 1921 reste mémorable dans l'histoire de l'hôpital. Une rapide ascension vers le progrès commence alors par la fondation d'une École d'Infirmières et par l'installation d'une grande chirurgie aménagée selon les dernières techniques. Relativement à l'École des Infirmières nos chroniques nous renseignent ainsi: « Les autorités religieuses et médicales, fortement encouragées par Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes, Évêque de Joliette, décident de fonder une École de Gardes-Malades. Sœur Romain est nommée directrice. Le 12 octobre 1921, sept élèves sont inscrites dont trois religieuses: Sœur Alphonse-Marie, Sœur Marie-Élide et Sœur Marie-Céphas. Les infirmières laïques: Mesdemoiselles Éva Elmore, Alfréda Faust, Régina Boisvert et Jeanne Cossette. En 1929, l'École est reconnue par

l'Association des Infirmières Enregistrées de la Province de Québec, et en 1931, elle est affiliée à l'Université de Montréal. Considérée comme une institution d'éducation l'École poursuit un triple but: religieux, éducationnel et professionnel, assurant ainsi les compétences indispensables à la profession. Les cours théoriques sont donnés par Messieurs les médecins, la directrice et l'institutrice. Ces dernières sont munies de leur baccalauréat en Sciences Hospitalières. Les religieuses des divers départements, également munies de leurs certificats d'études spécialisées, collaborent étroitement en donnant l'enseignement appliqué, par des classes quotidiennes d'enseignement clinique et pratique. Depuis 1949, l'École est affiliée à deux hôpitaux spéciaux: l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, pour maladies mentales, et l'Hôpital du Sacré-Cœur, Cartierville, pour maladies pulmonaires. Les étudiantes ont l'avantage d'y passer deux mois de stage afin de bénéficier de l'expérience des cours en ces domaines. La construction d'une aile de trois étages, en 1949, ajoutée au département actuel, apporte un agrandissement appréciable qui permet de recevoir soixante étudiantes. De grandes améliorations ont été réalisées ces dernières années: laboratoire de démonstrations, de diététique et de chimie, vastes salles d'amusements, petits salons, grand vivoir, salles de classe pourvues d'un matériel adéquat, riche bibliothèque fonctionnant selon la classification décimale: environ mille volumes. » Voilà pour l'École des Infirmières!

Revenons à l'hôpital. La tenue des registres pour les archives où les dossiers de tous les malades sont conservés, s'est inaugurée en 1927. Nos dernières statistiques se lisent ainsi pour l'année 1954:

|                                       |        |
|---------------------------------------|--------|
| Patients traités durant l'année ..... | 6,706  |
| Jours d'hospitalisation .....         | 44,554 |
| Obstétrique .....                     | 769    |
| Radiographies .....                   | 6,784  |
| Électro-cardiogrammes .....           | 225    |
| Analyses au laboratoire .....         | 29,889 |

#### CHIRURGIE

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Opérations .....            | 1,353 |
| Décès .....                 | 12    |
| Pourcentage des décès ..... | 0.8%  |

#### OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

|                  |     |
|------------------|-----|
| Opérations ..... | 623 |
|------------------|-----|

#### UROLOGIE

|                  |     |
|------------------|-----|
| Opérations ..... | 234 |
|------------------|-----|

D'année en année les autorités religieuses et médicales unissent leurs efforts pour augmenter le standard de l'hôpital. Enfin, longtemps élaboré dans les coulisses le projet de construction d'un édifice spacieux, selon les données de la technique de la science, apparaît sur la scène publique, magnifiquement appuyé par Son Excellence Mgr Papineau, l'un des plus ardents collaborateurs et bienfaiteurs de l'œuvre.

Le 24 novembre, le projet est soumis à l'honorable Antonio Barrette, Ministre du Travail, qui promet son appui auprès du Gouvernement pour l'obtention d'un substantiel octroi. Son Excellence Mgr Papineau nous assure le précieux concours de son influence pour la réalisation d'une entreprise qui lui tient au cœur.

Pour nous guider maintenant dans le labyrinthe de la nouvelle construction, suivons M. le docteur Albert Geoffroy,

de la Société Historique de Joliette, c'est un guide excellent, disert et courtois:

« La construction du nouvel Hôpital Saint-Eusèbe a commencé au début de l'année 1946, il pourra recevoir ses premiers malades au début de 1949. Les travaux auront donc duré trois ans à cause des difficultés créées par l'obtention des matériaux. Son coût de construction et d'aménagement dépasse beaucoup le million de dollars et le surplus des déboursés sur les prévisions est attribuable, pour la plus grande partie, à l'augmentation des prix de la main d'œuvre et des matériaux manufacturés. Toutes les bonnes volontés ont concouru à l'édification de l'hôpital après avoir répondu à l'appel de Son Excellence Mgr Papineau, et des autorités médicales de la maison. La ville de Joliette a souscrit un octroi de \$80,000.00 payables en seize versements égaux.

« Grâce à l'intervention répétée de l'honorable Antonio Barrette, le gouvernement provincial a donné trois octrois successifs formant un total de \$590,000.00 et s'est trouvé de la sorte à acquitter la moitié du coût de l'édifice. Ce sont les RR. SS. de la Providence qui ont assumé le solde par une dette personnelle qui ne sera soulagée que par les revenus annuels de l'hôpital.

« Pour répondre jusqu'à présent, au service du public et aux demandes du corps médical de la région, les religieuses se sont trouvées dans la pénible situation de renvoyer les dames pensionnaires, de tasser les vieillards, de refouler les orphelines, et de céder une partie des locaux de l'administration et de la communauté, pour recevoir des malades en livrant une suite de trente-neuf chambres dans lesquelles elles ont placé soixante-quatre lits pour adultes, dix-huit lits pour enfants, deux incubateurs. Une telle situation causait toutes sortes d'ennuis, c'était le cas d'un service d'hôpital greffé sur un hospice avec ses dangers. La conclusion qui ressort de ces faits prouve qu'un hôpital neuf s'imposait à Joliette ».

Les quelques notions suivantes intéresseront peut-être le lecteur. La nouvelle construction de l'Hôpital Saint-Eusèbe est sise sur trois cents pilotis en béton, posés à une profondeur d'environ quarante pieds du sol ou ligne de terrain. Entièrement à l'épreuve du feu, la bâtisse mesure trois cents pieds

de longueur par 42 x 27 de largeur avec une aile de 40 x 40 pieds. Les cinq étages et le sous-sol donnent une superficie de plancher de 94,500 pieds. Les quatre cent trente-deux châssis diffusent la lumière du soleil dans toutes les pièces. L'éclairage de nuit s'effectue au moyen de veilleuses qui s'allument et s'éteignent par un contrôle à interrupteur automatique.

L'hôpital possède un système d'intercommunication qui permet de répondre aux malades dès qu'ils appellent. Du poste d'informations les infirmières peuvent converser avec le patient sans être entendues des autres personnes.

La diète centrale, bien organisée, fonctionne à la vapeur et à l'électricité. Les plateaux y sont préparés et disposés dans une wagonnette chauffée à l'électricité pour être distribués sur les étages.

Avant ces données concrètes que nous venons d'exposer, de nombreuses et lourdes difficultés et d'accablantes inquiétudes ont pesé sur le projet d'abord, puis sur sa réalisation.

Voyons un peu : Le premier permis de construction émis par le gouvernement fédéral, au début d'octobre 1945, n'autorise qu'une construction par étapes échelonnées sur une période indéterminée. Pendant que de respectueuses représentations sont soumises à Ottawa, le courrier apporte à Sœur Supérieure des lettres qui lui coupent l'appétit et le sommeil durant des semaines ! Dans le public joliettain et... à Québec aussi, on s'inquiète et on s'impatiente des lenteurs apportées à l'exécution des travaux de construction. L'octroi promis ne sera-t-il pas révoqué ?

Enfin, la permission de construire cinq étages en une seule étape est accordée par le Bureau de Contrôle, à Ottawa. L'honorable Barrette obtient que le gouvernement provincial nous verse la première tranche de son octroi soit, \$17,000.00. Une messe d'action de grâces est aussitôt payée par la maison tandis que les entrepreneurs et les ouvriers se mettent à l'œuvre.

Le 22 novembre 1947, Son Excellence Mgr Papineau bénit la pierre angulaire et, le 19 novembre 1949, accompagnée de Son Excellence Mgr Édouard Jetté, Auxiliaire, et des plus hautes personnalités religieuses et civiles, il bénit solennellement l'hôpital neuf.



Cafétéria des vieillards,  
Sœur Hermias, officière, et ses compagnes.

# ÉCOLE D'INFIRMIÈRES

Bureau de la directrice



Classe de cours



Salle de démonstrations

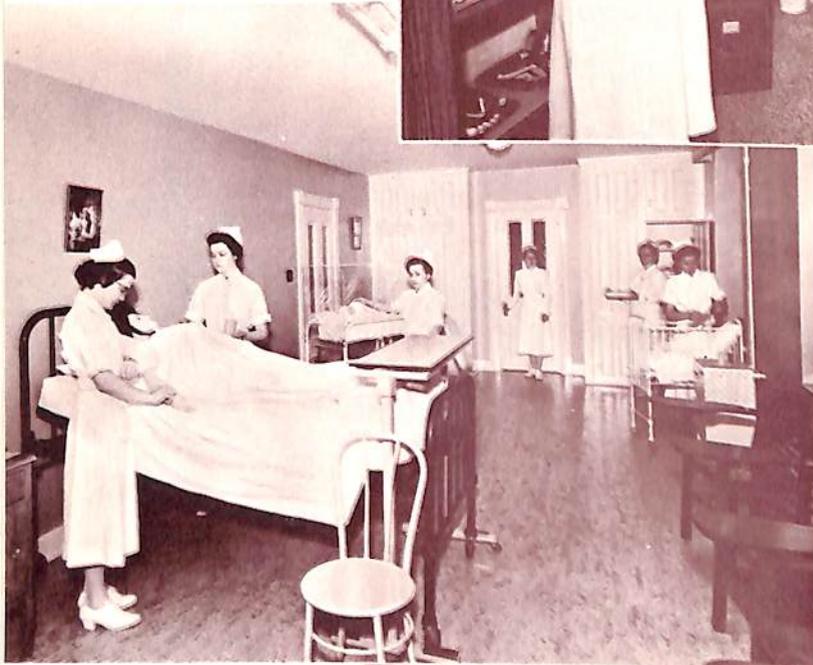




Bureau médical  
des infirmières



Chambre privée  
des infirmières



Salle de  
démonstrations



Salle de jeux



Salle de  
diététique



Parloir des  
infirmières



Bibliothèque



Sœur Irène de Portugal,  
surintendante.

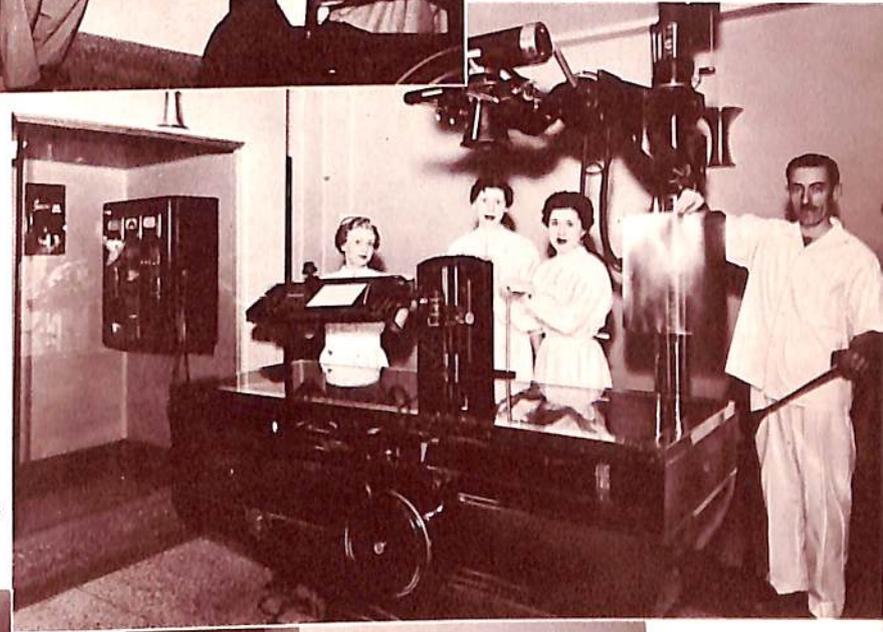


Admission des malades.

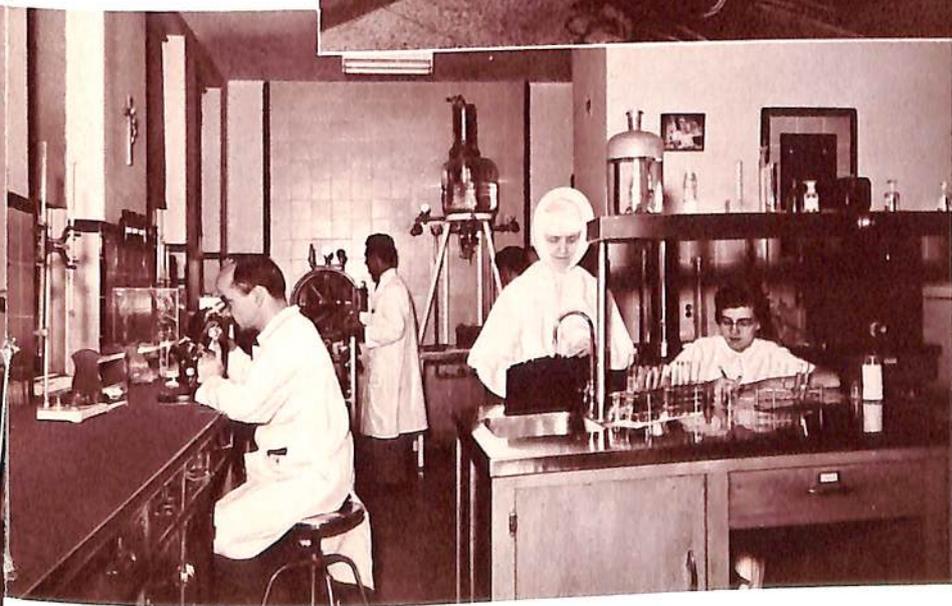


Monsieur l'abbé Gamache,  
aumônier.

# L'HÔPITAL



Radiologie

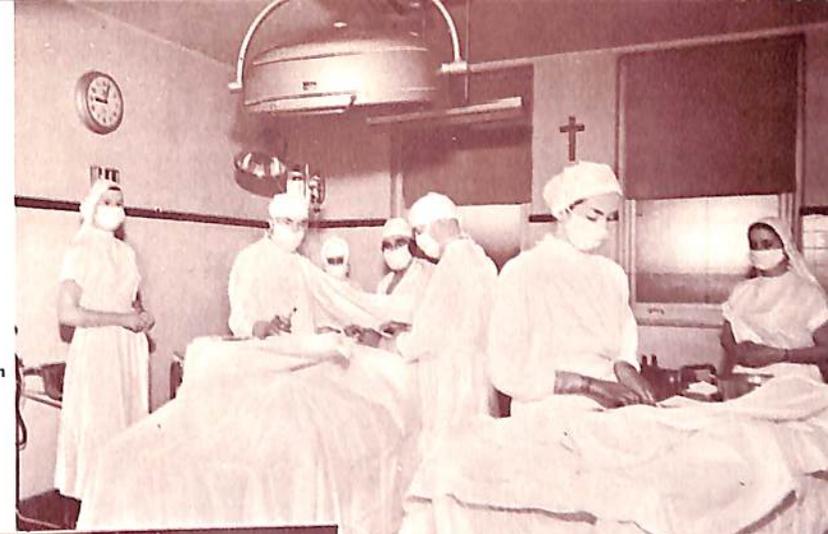


Laboratoire.

Messieurs les Médecins.



Archives médicales.



Salle d'opération  
à la chirurgie.

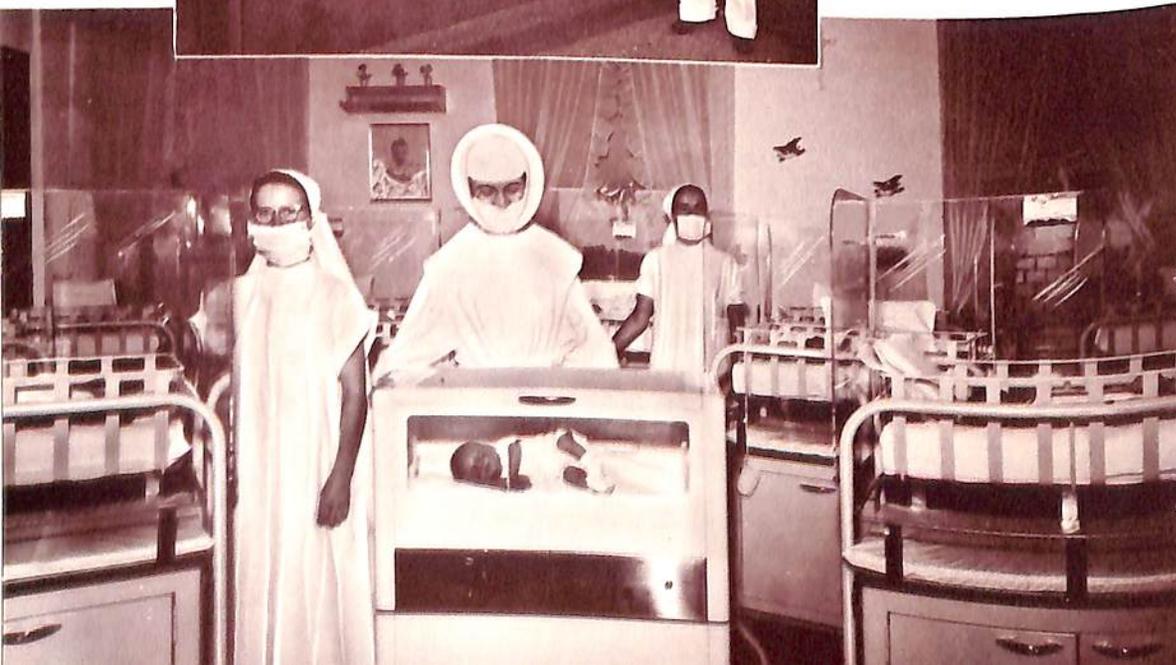


Poste des Infirmières  
département des hommes.



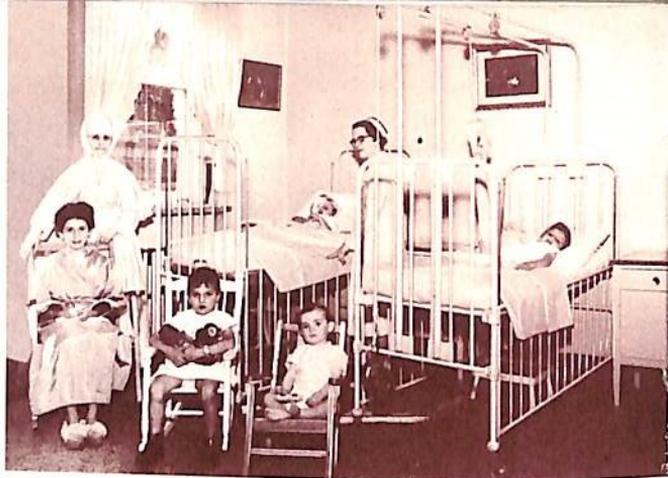
Chambre privée.

La pouponnière



Salle de  
démonstrations  
Maternité

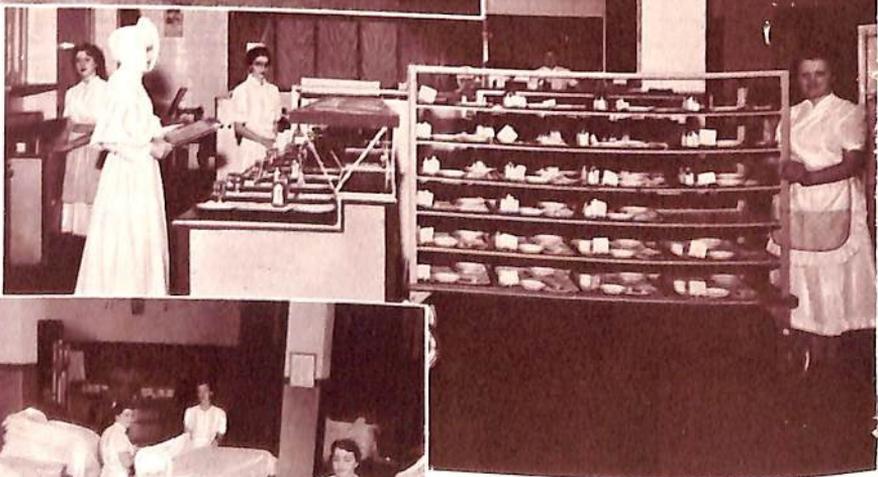
Pédiatrie



Le Cafétéria



Diète centrale



La buanderie

